Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213503469-20261116-362026-DE

Arrondissement de SAINT MALO
Canton de COMBOURG
Commune de TRIMER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 09 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de novembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Christophe BAOT, Maire, dans la salle de la Mairie sur convocation légalement adressée dans les délais réglementaires.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 novembre 2026.
Date d'affichage de la convocation : 02 novembre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11

Présents : M. Christophe BAOT, M André BRIAND, M. Michel COLAS, M. Loïc BOULLIER, M. Jean-Philippe CHEVALIER, Mme Anne-Laure LE BRIS, Mme Fabienne BOULLIER, M. Vincent CHAINON, Mme Emilie LE BOEDEC, Mme Michèle PELLAN, Mme Valérie LANGLAIS.

Secrétaire de séance : M. Michel COLAS.

Délibération n° 36/2026

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS).

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal les documents afférents au PICS de la communauté de communes Bretagne Romantique (CCBR) à savoir :

- Le rapport de présentation ;
- La convention de mutualisation avec les 25 communes de la CCBR ;
- Le recensement des moyens d'hébergement d'urgence de chaque commune.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorisent Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Date d'affichage : 12 novembre 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire,
M. Christophe BAOT

MAIRIE DE TRIMER (Ille-&-Vilaine)